

15 jours

## Bénin et Togo: nature, culture et traditions

Lorsque l'envie vous prend et que vous êtes à la recherche d'un voyage différent, hors des sentiers battus choisissez le Bénin et le Togo, deux pays qui se ressemblent et se soutiennent. Ce voyage vous plonge dans les réalités des peuples animistes, qui sommeillent entre tradition et modernité.

D'un côté le Bénin et ses multiples attractions (Ganvié, la Venise africaine, les ethnies « Holi » et « Fulani », les villages Tanéka-koko et Koussoukoingou, le pays Somba, la Route des esclaves...) et de l'autre côté le Togo et ses nombreuses merveilles (les villages Tamberma, le mont Agou, les cascades de Womé,...) feront de ce périple une succession de **moments intenses de découverte et d'évasion**.

Multi-pays Paysages Culture Minorité ethnique Artisanat et vie locale

Difficulté: •••• 3/5 Confort: •••• 4/5 Tarif par personne pour ce voyage privatisé pour moi et mes amis / ma famille

Participant(s) 1 2 3-4 5-6 7-8 9-10

Prix par personne 2,500 € 2,300 € 2,200 € 2,000 € 1,850 € 1,700 €

## **Inclus**

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

## Non inclus

- X L'aérien
- 🔀 Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras
- 🔀 Tout ce qui n'est pas mentionné dans "Inclus"

## **Itinéraire**



Jour 1: à Cotonou

Jour 2: Excursion à Ganvie en pirogue

Jour 3: Abomey et le royaume de Dahomey

Jour 4: Dassa-Zoume, ville aux 41 collines

Jour 5: Sur la route de Djougou

Jour 6: Taneka-koko et Natitingou

Jour 7: Koutagou et les tatas Somba

Jour 8: Arrivée au Togo en pays Batammariba et Kabyé

Jour 9: Atakpamé, entrée dans la région du café et du cacao

Jour 10: Forêts, cascades et artisanat à Kpalimé

Jour 11: Mont Agou et route pour Lomé

Jour 12: Visite de Lomé

Jour 13: Retour au Bénin et détente au bord de l'océan

Jour 14: Ouidah et les vestiges de l'esclavage

Jour 15: Bon voyage!

## Jour 1: à Cotonou



Un vol régulier nous emmène au **Bénin**. Notre avion atterrit à l'aéroport de Cotonou. Un accueil chaleureux nous y attend ainsi que notre véhicule de transfert.

**Emplacements** 

Cotonou

Repas et hébergement

🗠 Hébergement - Hôtel Paradise

Jour 2 : Excursion à Ganvie en piroque



Tôt le matin, nous ferons un tour de la ville de Cotonou.

Nous irons ensuite dans la commune d'Abomey-Calavi découvrir la **cité lacustre de Ganvié**. Ce village situé sur le **lac Nokoué** est un village traditionnel de pêcheurs avec des **cases sur pilotis**. La ballade se fera en pirogue. Cette zone fut un refuge pour les populations fuyant les rafles esclavagistes des royaumes voisins.

Retour et nuit à Cotonou.



Jour 3 : Abomey et le royaume de Dahomey

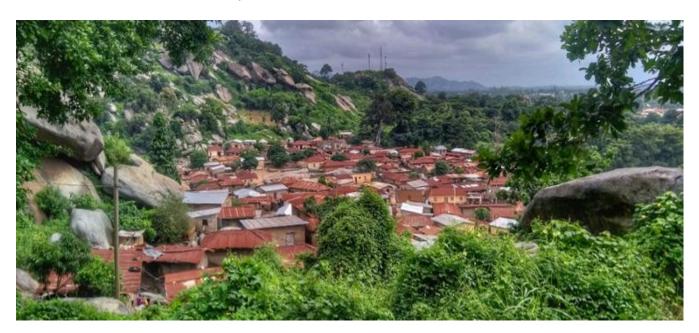


Après le petit-déjeuner, nous partons pour **Abomey**, capitale historique du **royaume de Dahomey**, dont les palais royaux sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Déjeuner sur place avant de visiter le **musée historique d'Abomey**. Les collections abritent des sièges royaux, des bas-reliefs, des statuettes et objets cultuels vaudous.

Nuit en auberge à Abomey.



Jour 4: Dassa-Zoume, ville aux 41 collines



Sur la route de Dassa-Zoume, une halte est prévue à **Bohicon** pour la découverte d'un site archéologique et de caves souterraines.

Encore appelée **ville des 41 collines**, **Dassa-Zoume** est une ville carrefour. Nos explorations commencent par la visite du **centre marial Arigbo**, lieu de prière et de recueillement.

Randonnée sur les collines pour voir le **chemin des rituels** suivis par les *Omondjagou*, ethnie majoritaire formant l'ancien royaume de Dassa-Zoumé. Sur les collines nous avons l'occasion de voir les **fétiches** et **représentations du culte vodoun**.



Jour 5 : Sur la route de Djougou



Départ tôt le matin pour **Djougou**, ancienne ville escale de la **route du sel et de la noix de cola**, et qui, de par sa position géographique, est un point de rencontre des peuples *Yom*, *Dendi*, *Peuhl*, *Pila-Pila*, *Gourmantché*, *Somba* et *Baatonou*.

À notre arrivée, nous essayons de rencontrer le roi du village.



Jour 6: Taneka-koko et Natitingou



Nous poursuivons notre route direction Natitingou. En chemin nous faisons halte dans le village atypique de **Taneka-koko**. Ici le chef des guérisseurs traditionnels, une fois intronisé, ne s'habille plus jusqu'à sa mort.

Arrivés à Natitingou nous visitons le musée populaire, puis le marché de la ville.



Jour 7 : Koutagou et les tatas Somba



Sur la route qui mène vers **Boukoumbe** se trouvent des villages dont la population est essentiellement agricole. Arrivée à **Koutagou** (qui étymologiquement en langue somba signifie *là où il y a le bonheur*) petit village situé dans le département de l'**Atakora**.

Ce village est connu pour ses **tatas Somba**, constructions traditionnelles qui forcent l'admiration. Mais au-delà de ces véritables **châteaux forts**, le petit village de Koutagou présente une plaine propice à la **randonnée** et aux **échanges avec la population locale**. Nous pouvons aussi admirer les sommets de l'Atakora qui, au loin, nous défient...



Jour 8 : Arrivée au Togo en pays Batammariba et Kabyé



Ce jour nous **entrons au Togo** par la frontière nord dans les encablures de Nadoba. Nous roulons vers le fameux **pays Batammariba**, l'équivalent togolais du pays Somba béninois. Ici aussi les maisons ressemblent à des **fermes-forteresses** sur plusieurs niveaux, avec d'originales formes fortifiées et des terrasses. Elles constituent des petits hameaux de quelques unités correspondants à des clans. Nous découvrons ainsi les **tamberma**, leur mode de construction et échangeons avec la population sur leur mode de vie. Avec leur accord, nous entrerons dans quelques maisons.

Kara occupe une place centrale dans le nord du Togo et ne cesse de s'étendre. C'est dans cette ville que l'on trouve un des principaux groupes ethniques du pays, les Kabyés, les "paysans de la pierre", ainsi nommés pour leurs techniques d'agriculture sur terrain pierreux. Sous leur impulsion l'on cultive ici ignames, coton, arachides et de nombreux fruits, faisant de la région un centre agricole majeur. Chaque famille, réunie autour du père chef de famille, vit dans un ensemble de huttes entouré d'un mur d'enceinte, formant un habitant appelé Soukala. Nous rencontrons et bavardons avec les artisans, notamment les forgerons.

Chaque année, en juillet, sont organisés les **festivals traditionnels Evala**, grande fête d'initiation à laquelle nous pourrons assister si notre voyage le permet.

## Emplacements

Boukoumbe

角 85km - 🕓 2h

• Kara (Togo)

## Repas et hébergement

🗠 Hébergement - Hôtel Concorde

Jour 9 : Atakpamé, entrée dans la région du café et du cacao



Nous prenons la route plein sud à destination d'**Atakpamé**. Cette ville, située sur une colline, délimite le **triangle du café et du cacao** togolais avec ses consœurs Badou à l'ouest et Kpalimé au sud-ouest. Autrefois refuge de montagne puis centre agricole et administratif sous la domination allemande, on y pratique une des danses traditionnelles les plus célèbres du pays, la **danse Tchébé sur échasses**, que nous aurons peut-être la chance de voir.

À quelques encablures de la ville, au barrage de Nangbéto, batifolent des hippopotames que nous avons le plaisir d'admirer. En ville, autour de la place centrale, le marché déjà bien animé en journée change encore d'ambiance à la nuit tombée avec la musique qui égaye acheteurs et vendeurs.



Jour 10 : Forêts, cascades et artisanat à Kpalimé



Nous poursuivons notre descente vers le sud du Togo et arrivons dans la jolie ville de **Kpalimé**, non loin de la frontière ghanéenne.

Plantations de café et de cacao, collines boisées, cascades, vallées et forêts forment un **cadre naturel verdoyant enchanteur**. Kpalimé est également réputée pour ses **artistes et artisans** : sculpture sur bois, batik, poterie, tissage, fabrication de calebasses, ... sont des activités très vivantes ici.

Une fois sur place nous allons nous dégourdir les jambes, nous oxygéner et surtout nous **rafraîchir** dans les jolies **cascades de Womé**. Une petite marche en forêt et nous voici au bord d'un bassin profond et frais **parfait pour la baignade**!



Jour 11 : Mont Agou et route pour Lomé



Ce début de journée est consacré à une randonnée au **Mont Agou**, point culminant du Togo. À travers avocatiers, bananiers et autres vergers, nous montons sans grande difficulté sur les flancs de la montagne. Nous traversons des villages avant d'atteindre le pic d'Agou d'où nous avons une magnifique **vue panoramique** sur la région.

Nous reprenons alors la route à travers la région forestière et arrivons à **Lomé** où nous nous installons pour la nuit.



## Jour 12 : Visite de Lomé



Nous avons une journée complète à Lomé, cité joyeuse de traditions et de modernité, et commençons notre exploration de la ville par 3 marchés hauts en couleurs.

Au marché Assiganmé, le plus grand de la ville, nous découvrons les fameuses Nana Benz, ces femmes vendeuses de tissus hollandais qui incarnaient dans un passé récent une certaine classe de femmes riches.

Pour les souvenirs, les objets artisanaux (batik, statuettes, gravures, ...) ou tout simplement observer la dextérité des artisans, cap sur le marché artisanal.

Enfin, pour une plongée au cœur des croyances et traditions togolaises, rien de tel que le marché aux fétiches qui ne manque jamais de surprendre par l'étonnante panoplie de pharmacopée traditionnelle.

Parmi les hauts lieux de la ville, nos pérégrinations nous mènent également à la Place de la Liberté, à la Place de l'Indépendance et au réputé Musée national des Arts.

#### **Emplacements**

Lomé (Togo)

#### Repas et hébergement

🛏 Hébergement - Hôtel Robinson Plage

Jour 13 : Retour au Bénin et détente au bord de l'océan



De retour vers le Bénin, nous passons la frontière et mettons le cap sur **Grand-Popo**, ville balnéaire, paradis des amoureux de la mer et de la nature.

Déjeuner au bord de la mer avec un moment de baignade à la piscine ou en mer. Nous faisons ensuite une **balade en pirogue** sur le fleuve Mono pour visiter l'Île de sel, l'Île aux oiseaux et l'embouchure du fleuve. Dîner et nuit sur place au **bord de l'océan Atlantique**.



Jour 14 : Ouidah et les vestiges de l'esclavage



Nous faisons ce matin le court transfert vers la ville de Ouidah, proche de la côte atlantique.

Nous consacrons la journée à de **longues heures de flânerie** dans cette ville historique et commençons par le temple des Pythons. Celui-ci se trouve en face la **Basilique de l'Immaculée-Conception**, la cathédrale de la cité, avec laquelle il forme un **contraste saisissant**.

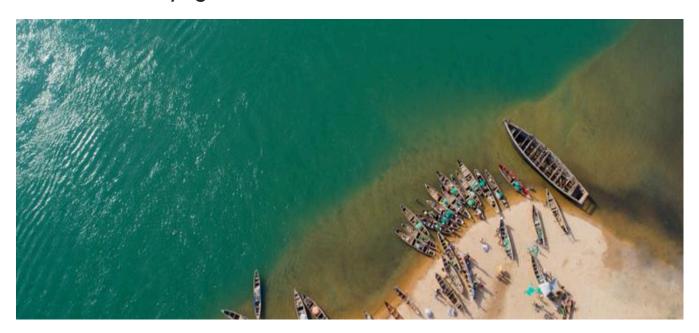
Puis nous nous dégourdissons les jambes en explorant la forêt sacrée de Kpassé. Il s'agit d'un coin boisé où se dressent des **arbres centenaires**. Nous prenons plaisir à la découverte de son **temple vodoun** avec ses statues de divinités vaudous, ainsi qu'à la contemplation de l'**arbre iroko du roi**.

La Route des esclaves demeure un circuit immanquable à Ouidah. Nous arpentons plusieurs kilomètres de plage pour retracer une à une les 5 étapes de ce sentier, **symbole de la traite négrière au Bénin**.

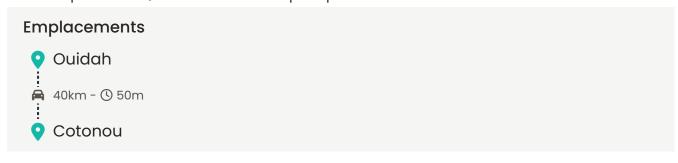
Nous terminons notre visite de la ville par une petite halte à la **fondation Zinsou** pour admirer l'**art contemporain d'Afrique**.



## Jour 15 : Bon voyage !



Nous faisons route vers Cotonou où nous déjeunons dans un maquis. Nous effectuons ensuite un **tour de la ville** et une **visite du centre artisanal** est prévue. Dans l'après-midi, transfert à l'aéroport pour notre vol retour.



## Informations complémentaires

#### Modalités de réservation

## Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement <u>www.nomadays.fr</u>.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

## Modalité de paiement

## Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

## Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

## Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays,
   basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

#### Conditions d'annulation

## Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quotepart des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

## Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

#### **Assurance**

#### **ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE**

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA** 

#### ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

# <u>CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !</u>

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.